

Votants : 75

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 27 janvier 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 02 février 2026

PÔLE VIE DU TERRITOIRE - SOUTIEN À MANIFESTATION À RAYONNEMENT TERRITORIAL – NIORT JAZZ FESTIVAL - EDITION 2026

Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noémie FERREIRA, François GIBERT, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY pouvoir à Sophie BOUTRIT, Jeanine BARBOTIN pouvoir à Dominique SIX, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Nicolas ROBIN, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Cathy Corinne GIRARDIN pouvoir à François GIBERT, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Mélina TACHE pouvoir à Lydia ZANATTA, Valérie VOLLAND pouvoir à Anne-Lydie LARRIBAU.

Titulaires absents :

Jean-Michel BEAUDIC, Alain CANTEAU, Thierry DEVAUTOUR, Richard PAILLOUX.

Titulaires absents excusés :

Marie-Christelle BOUCHERY, Gérard EPOULET, Michel PAILLEY.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Sonia LUSSIEZ

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 2 FÉVRIER 2026

PÔLE VIE DU TERRITOIRE - SOUTIEN À MANIFESTATION À RAYONNEMENT TERRITORIAL – NIORT JAZZ FESTIVAL - EDITION 2026

Monsieur **Alain CHAUFFIER**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la compétence de la Communauté d'Agglomération du Niortais en termes de création et soutien aux manifestations culturelles à rayonnement d'agglomération,

L'Association « Jazz à Niort » a pour objectif principal de faire découvrir le jazz dans tous ses états au public du territoire. Régie par des valeurs de partage et d'ouverture, l'Association a à cœur de créer un événement ouvert à tous les publics, du plus initié au simple curieux en alliant une programmation contemporaine et pointue à une nouvelle génération de talents.

Elle organise la 6^{ème} édition du *Niort Jazz Festival* sur 3 jours, du 24 au 26 juin 2026, au parc de Pré-Leroy à Niort. Elle accueillera 15 concerts sur 3 soirées aux thématiques variées, avec notamment Selah Sue and The Gallands, Angélique Kidjo, Morcheeba.

L'Association développera également des actions pédagogiques en permettant à différentes classes de découvrir des animations en matinée pendant le festival.

Le conservatoire Auguste-Tolbecque et le collège Jean Zay participeront à la restitution d'un projet d'école piloté par les enseignants des deux établissements devant les membres de l'Association.

Le Big Band Express du Conservatoire Auguste-Tolbecque se produira le 25 juin sur la scène du Niort Jazz Festival.

Comme en 2025, l'Association interviendra également en cours d'année 2026 dans différentes écoles de l'agglomération pour faire découvrir le jazz aux classes élémentaires.

A ce titre, elle sollicite une subvention de la CAN pour soutenir son projet, dont le plan de financement prévisionnel (hors valorisation) est présenté comme suit :

Dépenses (TTC)		Recettes	
Achats	256 124€	Subventions dont : <i>Ville de Niort</i>	103 000€ 67 000€
Services extérieurs	257 700€	Mécénats et partenariats	207 000€
Charges de personnel	40 800€	Autofinancement	277 324€
Autres charges de gestion courante et impôts	32 700€		
Total dépenses	587 324€	Total recettes	587 324€

Considérant que cette manifestation s'inscrit dans les enjeux d'attractivité du territoire et de promotion de la politique culturelle auprès du grand public ;

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le versement d'une subvention de 5 500 € à l'association « Jazz à Niort » pour l'organisation de la 6^{ème} édition du Niort Jazz Festival ;
- Approuve la convention correspondante ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer la convention et tous documents y afférant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 75

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Sonia LUSSIEZ

Alain CHAUFFIER

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué